

***Attention : nouvelles dispositions concernant les certificats médicaux
Juin 2014***

Le Comité Directeur National a pris à l'unanimité la décision d'alléger les obligations de visites médicales pour le passage des brevets de plongeurs. Désormais pour le passage du Niveau 1, niveau 2 et niveau 3 ainsi que l'ensemble des qualifications un certificat médical signé par un généraliste suffit. Les brevets de plongée enfant et les passages de Guide de Palanquée, MF1 et MF2 restent soumis à la présentation d'un certificat médical d'un médecin spécialisé tel que précisé dans le règlement médical et l'MFT.

MEDECINS FEDERAUX DU VAL D'OISE

Maj 2012

BEJI DUMONTIER Claudine

07-95.0933
Médecin générale
Endocrinologie
Diabétologie
Clinique Lonti3
Chemin des trois sources
95290 L'ISLE ADAM
01 34 08 15 86

CHADUTEAU Philippe

07.95.0722
Médecine du Sport
Clinique Claude Bernard
9 rue Louis Armand
95120 ERMONT
01.30.72.33.00

DE FERRIERES Armelle

07.95.0964
Médecin générale
109 Rue Edouard Vaillant
95870 BEZONS
01 39 47 68 14

LAURENT Christian

07.95.0851
Médecine générale
Centre Médical de la Gare
7 Avenue H. Barbusse
95470 FOSSES
01 34 72 20 29

ORES Stéphane

07-95.0902
O.R.L.
Médecine hyperbare
81 Rue du Gal Leclerc
95600 EAUBONNE
01 34 06 06 06

PLAS-PETRE Isabelle

07.95.0820
Médecine générale
4 rue de la République
95120 ERMONT
01 34 14 70 95

VIGOUROUX Philippe

07.75.0514
Médecine générale
Centre médical
57 avenue du Bon Temps
95800 CERGY-SAINT-CHRISTOPHE
01 30 73 23 03

(en bleu les plus proches, avec lesquels nous avons l'habitude de travailler)